



**HAL**  
open science

## Licence professionnelle Management environnemental et qualité globale des constructions

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Management environnemental et qualité globale des constructions. 2016, Université de Bretagne Occidentale - UBO. hceres-02039718

**HAL Id: hceres-02039718**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039718v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Management environnemental et qualité globale des constructions

- Université de Bretagne Occidentale - UBO

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences, technologies, santé

Établissement déposant : Université de Bretagne Occidentale - UBO

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle *Management environnemental et qualité globale des constructions* forme des étudiants dans le domaine de la construction des bâtiments, avec une spécificité liée à la prise en compte de l'impact environnemental. Elle se suit par la voie de l'alternance, en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage ou sous statut étudiant. Le champ des métiers visés est très vaste : chef de chantier, conducteur de travaux, technicien de bureau d'étude, technicien de maintenance - installation, économiste de la construction, technico-commercial.

La formation est composée de sept unités d'enseignements (UE) : enjeux généraux (48 heures) ; paramètres techniques et physiologiques de la construction (136 heures) ; économie (72 heures) ; management et normalisation (120 heures) ; communication (84 heures). Il y a également une UE professionnelle (stage de 16 semaines ou activité en entreprise pour les alternants) et une UE projet tuteuré.

La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et Techniques de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO). Elle est dispensée à Brest, en partenariat avec le lycée Dupuy de Lome de Brest.

## Synthèse de l'évaluation

Cette formation vise une grande variété de métiers du domaine de la construction. Il en résulte une grande diversité de compétences à acquérir. Le manque de détails sur le programme des différentes unités d'enseignement, ainsi que l'absence d'indications sur les outils logiciels professionnels utilisés fait craindre que la formation ne puisse pas répondre à ses objectifs. Le projet tuteuré présente un mode de vérification de l'acquisition des compétences intéressant. Il est toutefois nécessaire de préciser quelles sont les compétences réellement évaluées par ce moyen, comment est assuré le tutorat, et comment celui-ci est placé dans l'emploi du temps.

Le public entrant est très majoritairement issu de brevet de technicien supérieur (BTS). Il faudrait pouvoir élargir le spectre. Jusqu'en 2012, cette formation était à 90 % suivie par des stagiaires en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage. A partir de cette date, elle a connu des difficultés de recrutement puisqu'elle n'a pas ouvert en 2013 et a eu un effectif très faible en 2014. Le fait d'accepter plus largement les étudiants en 2015 a permis d'augmenter les effectifs mais il y a visiblement des difficultés à placer des stagiaires en alternance dans les entreprises. Il semblerait que depuis quelques années, la profession, par l'intermédiaire de la Fédération Française du Bâtiment, se détourne de cette licence au profit de formations certifiantes créées par ses propres organismes de formation. Les données d'insertion professionnelle les plus récentes datent de 2011, soit avant la période évaluée, ce qui ne permet pas de donner un avis sur cette insertion. Il faudrait, de plus, avoir connaissance des métiers qu'occupent les diplômés.

L'équipe pédagogique est constituée d'un nombre élevé d'intervenants, avec une part importante de professionnels qui interviennent dans leur domaine d'activité, mais souvent pour de faibles volumes horaires. Ceci garantit en théorie un lien fort avec la profession, mais nécessite un encadrement particulièrement soigné pour assurer la cohérence des diverses interventions et leur pérennité dans le temps. Le dossier ne montre pas cette cohérence, mais signale ce point comme un sujet d'amélioration dans l'avenir.

Le pilotage de la formation est bien organisé avec un responsable par UE et des réunions régulières chaque année pour proposer des améliorations à la formation. Un nouveau responsable a été nommé en 2014 et l'augmentation des effectifs de 2015 est un bon signe pour lever les difficultés rencontrées auparavant.

Points forts :

- Spécialité intéressante, un marché d’avenir en pleine expansion.
- Forte implication des professionnels.
- Place importante du projet tuteuré qui sert de fil conducteur aux enseignements.
- Très bon pourcentage de réussite.
- Structure du pilotage mis en place de qualité, associant différents niveaux et prenant en compte toutes les données disponibles.

Points faibles :

- Flux d’étudiants trop faible et en baisse depuis quelques années.
- Recul de l’engagement de la profession générant des difficultés de placement en alternance.
- Compétences visées trop nombreuses et diverses pour être réellement atteignables sur le volume horaire prévu et avec le profil des étudiants entrants.
- Suivi insuffisant des diplômés en sortie de diplôme.
- Encore une certaine faiblesse au niveau de la cohérence des diverses interventions et de la cohésion de l’équipe pédagogique.

Recommandations :

Le principal problème de cette formation est la faiblesse de ses flux. Un travail sur le recrutement des étudiants, et un élargissement de ce recrutement au-delà des BTS permettraient d’accroître les effectifs. Une remobilisation des entreprises du secteur pourrait également être recherchée, en vue d’augmenter le nombre de contrats de professionnalisation ou d’apprentissage.

Afin de rendre cette formation plus opérationnelle, en vue de gagner en attractivité auprès des entreprises ou des institutions capables d’accueillir des étudiants, il serait sans doute nécessaire de la repositionner à partir des métiers visés et sur des objectifs réellement atteignables. En même temps, il faudra que l’UBO mette bien en évidence l’orientation et la particularité de cette formation par rapport aux autres formations existantes afin de la pérenniser.

Le pilotage mis en place récemment devra veiller à assurer une bonne cohérence des interventions des professionnels dans les UE.

## Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Les sept unités d’enseignements proposées abordent l’ensemble des métiers visés avec la répartition suivante : la problématique de l’impact environnemental (UE1) ; la technologie (UE2) ; l’économie (UE 3) : le management et à la normalisation (UE4) ; la communication (UE5). Les deux dernières UE portent sur le projet tuteuré et le stage.</p> <p>Le programme n’est pas suffisamment détaillé pour savoir si toutes les compétences associées à ces métiers sont couvertes. Au vu de la diversité des métiers (et donc des compétences) visés, ceci semble difficilement réalisable dans le volume horaire d’une licence professionnelle. De plus, la problématique de l’impact environnemental ne semble pas être prise en compte dans les UE3 et UE5.</p> <p>L’absence de travaux pratiques au cours de la formation, ainsi que le manque de précision sur l’utilisation de logiciels professionnels ciblés interroge sur la cohérence de la formation au regard des objectifs.</p>
---	--

<p>Environnement de la formation</p>	<p>Cette formation est la seule licence professionnelle « métier du BTP » au sein de l'UBO, et il n'y a pas de formation diplômante de ce type dans un rayon de 150 km. Cependant, d'autres formations qualifiantes existent en Bretagne, au sein des instituts de formation liés à la branche professionnelle.</p> <p>Elle entretient des liens avec des entreprises du monde professionnel et des institutions, par l'intermédiaire d'intervenants qui participent à la formation.</p> <p>La formation est dispensée en partenariat avec le lycée Dupuy de Lome à Brest, mais il n'est pas précisé de convention avec ce lycée.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est majoritairement constituée par des intervenants externes à l'université. La part des enseignements assurée par les professionnels est importante (188 heures, soit environ 40 %). Il y a de très nombreux intervenants, parfois sur des durées très courtes (25 interventions de moins de 10 heures), ce qui peut fragiliser la formation dans la durée. Le contenu et la finalité des différentes interventions n'étant pas mentionnés dans le dossier, il est difficile de voir leur cohérence au regard des objectifs de la formation.</p> <p>Les enseignants provenant de lycée assurent 75 heures de cours. Ils sont responsables de deux unités d'enseignement du cœur de métier.</p> <p>Les enseignants de l'université interviennent principalement dans des UE qui ne correspondent pas au cœur de métier, pour une durée de 86 heures.</p> <p>La responsabilité de la licence est portée par un enseignant-chercheur. Il y a un responsable pédagogique par UE qui n'appartient pas forcément à l'UBO. Toutes ces personnes forment un comité pédagogique qui se réunit deux fois par an. De plus, l'équipe pédagogique au complet se réunit une fois par an pour formuler des recommandations au comité de pilotage. Cela traduit un pilotage assez fort, qui devrait permettre d'assurer la cohérence de la formation, malgré le nombre élevé d'intervenants.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Jusqu'en 2010, la formation accueillait régulièrement plus d'une dizaine d'alternants, mais depuis cette date, on note une difficulté à recruter des stagiaires en contrat de professionnalisation. La possibilité d'avoir recours à des contrats d'apprentissage a permis de maintenir un flux d'alternants suffisant en 2011 puis 2012. Depuis 2012, le nombre de contrats a fortement diminué. Ceci, combiné à un changement de responsable pédagogique, a conduit à ne pas ouvrir la formation en 2013. En 2014, les effectifs n'étaient que de quatre étudiants (dont deux en contrat de professionnalisation et un en formation continue).</p> <p>La réussite est très bonne puisque entre 90 et 100 % des étudiants obtiennent le diplôme.</p> <p>Les données d'insertion professionnelle ne sont fournies que pour les années 2009 à 2011, 30 mois après le diplôme. De 100 % en 2009 et 92 % en 2010, l'insertion est descendue à 70 % en 2011. Aucune donnée ne concerne la période évaluée.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>Des enseignants-chercheurs interviennent dans la formation surtout dans l'unité d'enseignement « enjeux généraux ». Ils relèvent de l'équipe de recherche : « Géoarchitecture. conception, aménagement et gestion du cadre bâti et de l'environnement, doctrines et pratiques » de l'UBO. C'est un apport très intéressant à la formation, mais limité à une UE. L'UBO a l'intention de développer le lien avec la recherche dans le domaine de l'ingénierie des matériaux et de la construction, ce qui serait profitable.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La professionnalisation est importante au niveau de la formation. Elle se traduit à différents niveaux.</p> <p>Un grand nombre d'intervenants est issu du monde professionnel.</p> <p>Quelques étudiants bénéficient chaque année de contrats de professionnalisation ou d'apprentissage.</p> <p>Les étudiants en formation réalisent un stage de 16 semaines en entreprise. Les alternants passent trois à quatre semaines en entreprise</p>

	<p>pour trois semaines de formation.</p> <p>La fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) reprend bien les compétences à acquérir durant la formation et les métiers visés.</p>
Place des projets et stages	<p>Le projet tuteuré et le stage occupent une place significative dans la formation. Le projet représente 120 heures et 12 crédits ; le stage de 16 semaines pour les étudiants ou l'activité en entreprise pour les alternants compte pour 12 crédits.</p> <p>Le projet sert de fil conducteur aux différentes unités d'enseignement. Il correspond à une réponse à un appel d'offre sur laquelle les étudiants doivent travailler. Le tout est clôturé par un rapport et une soutenance. L'idée d'un projet tuteuré autour d'une compétence professionnelle pour structurer la formation est très intéressante.</p> <p>Au niveau organisation, l'information sur la planification de ce projet et sur le tutorat mis en place reste insuffisante.</p> <p>Le projet tuteuré est utilisé pour évaluer l'acquisition des compétences apportées lors des courtes interventions de professionnels ou d'enseignants. Les modalités d'évaluation ne sont pas précisées.</p>
Place de l'international	<p>La formation n'a pas d'ouverture à l'international.</p> <p>Un enseignement d'anglais est prévu dans l'UE5 d'une durée de 24 heures. Les objectifs sont de rendre les étudiants capables de lire un article en anglais sur un sujet en lien avec la formation et d'avoir une conversation en anglais avec un client ou un fournisseur.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>La sélection se fait sur dossier à partir de CV et lettre de motivation. D'une trentaine de candidatures à l'origine, il n'y en a plus qu'une quinzaine, ces dernières années.</p> <p>Les étudiants viennent très majoritairement de BTS, et seulement sept titulaires d'un diplôme universitaire de technologie (DUT) et un étudiant provenant d'une licence générale (L2) ont intégré la LP sur les quatre dernières années où la licence a fonctionné.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Cette formation est conçue pour être suivie en présentiel avec un rythme d'alternance en entreprise. Elle a lieu de septembre à juin, avec des périodes de cours de deux à trois semaines suivies de périodes en entreprise de trois à quatre semaines pour les alternants.</p> <p>La validation des acquis de l'expérience (VAE) ou la validation des acquis professionnels (VAP) sont possibles sur ce diplôme. Ce mode de délivrance a profité à un candidat sur les cinq dernières années.</p> <p>Sur le plan du numérique, une plateforme mise en place par l'université permet de suivre des cours de mise à niveau en ligne. Les enseignants ont aussi la possibilité de déposer des ressources en ligne.</p> <p>Les métiers visés nécessitent l'utilisation de logiciels professionnels spécifique (pour l'analyse de cycles de vie, la réglementation thermique par exemple). Le dossier manque de précision sur ce point.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Chaque UE est évaluée sur la base d'un rapport relatif au projet tuteuré, dans lequel l'étudiant montre qu'il a acquis les compétences liées à l'UE. Il y a également une soutenance orale pour vérifier ces compétences. Cependant, les compétences ne sont pas mentionnées.</p> <p>Selon les UE, 6 à 8 crédits européens (ECTS) sont attribués par UE (hors stage et projet). Toutefois, les crédits ECTS liés à chaque UE ne sont pas corrélés avec le volume horaire (une UE de 136 heures se voit attribuer le même nombre d'ECTS qu'une UE de 72 heures).</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Un classeur Portofolio est mis à disposition de l'étudiant dans lequel il peut consigner ses compétences tout au long de sa scolarité. Cet outil est à la base réalisé pour les étudiants de première année de l'UFR Sciences et Techniques de l'UBO.</p> <p>Plus spécifiquement à cette formation, après chaque session de cours correspondant à une UE, l'étudiant doit rendre un dossier relatif à l'appel d'offre étudié dans le cadre du projet tuteuré, et dans lequel il met en pratique les différentes connaissances et compétences reçues au cours de la session. Vu le panel de compétences visées par le diplôme, il paraît</p>

	<p>cependant difficile de vérifier l'acquisition de l'ensemble des compétences recherchées sur une réponse à un seul appel d'offre. Il serait intéressant d'avoir le détail des compétences validées par ce moyen. Une épreuve particulière est prévue pour vérifier les compétences en anglais.</p> <p>Le suivi mis en place spécifiquement pour les alternants n'est pas mentionné dans le dossier.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés est géré par l'UBO mais seuls les résultats d'une enquête nationale sur 2009, 2010, 2011 (après 30 mois) est fournie. Ces enquêtes ont obtenu un taux de réponse autour de 70 %, ce qui correspond à une dizaine de personnes. L'insertion varie de 100 % en 2009 à 70 % en 2011, mais le type d'emploi exercé n'est pas renseigné.</p> <p>Un suivi interne est réalisé par le responsable pédagogique, mais le dossier ne fournit pas les résultats de ces enquêtes.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Un comité de pilotage composé d'étudiants, d'enseignants et de professionnels se réunit tous les ans pour faire le bilan de l'année écoulée et faire des propositions d'amélioration de la formation. Il joue le rôle d'un conseil de perfectionnement. Ce comité travaille à partir des résultats de l'évaluation de la formation par les étudiants, corrélés par les résultats des enquêtes d'insertion professionnelle. Les sujets abordés concernent par exemple la baisse des effectifs et la difficulté de trouver des contrats d'alternance.</p> <p>L'évaluation de la formation par les étudiants est réalisée par le biais d'un questionnaire en ligne. Le taux de participation est mentionné faible par l'établissement qui cherche à l'améliorer.</p> <p>Un questionnaire en ligne est mis à la disposition de chaque enseignant, qui peut réaliser l'évaluation propre à son cours.</p> <p>Une autoévaluation des formations à l'échelle de l'établissement est mise en place. Elle travaille à partir du résultat des enquêtes et du taux de réussite des étudiants.</p> <p>En parallèle, l'UFR Sciences et Techniques a mis en place une commission d'enseignement constituée d'enseignants-chercheurs, d'enseignants, d'élus au conseil d'administration de la composante, de représentants des départements disciplinaires, des représentants élus des personnels techniques et des étudiants. Cette commission coordonne et assure la cohérence du travail des équipes pédagogiques de toutes les formations du domaine.</p>



# Observations de l'établissement

Brest, le 18 juillet 2016,

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Au Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

**Direction des Etudes et de la Vie Etudiante**

AM/KB/2016/n°

**Affaire suivie par**  
Kristen Bosser

**Téléphone**  
02.98.01.60.19

**Fax**  
02.98.01.60.01

**Mél.**  
directrice.deve@univ-brest.fr

Objet : Retour sur les rapports d'évaluation de l'offre de formation « 2012-2016 »

L'université de Bretagne Occidentale remercie le HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de notre établissement.

L'évaluation de cette formation n'appelle pas de commentaire.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma considération la plus distinguée.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la CFVU,



Abdeslam MAMOUNE

Au :

**Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur**

**2 rue Albert Einstein  
75013 PARIS**